

# Utilisation du site Web : www.at.farm

## 1. A la première connexion : activer son compte et se connecter Sinon se connecter se connecter avec ses identifiants

L'activation du compte se fait depuis le mail envoyé par Atfarm.

Au clic sur 'Accepter l'invitation', vous êtes redirigé vers le formulaire de validation du compte dans lequel vous allez pouvoir confirmer nom, prénom, renseigner votre mot de passe définitif.

En cas d'oubli de mot de passe, il suffit de se connecter au site Atfarm, de cliquer sur Login puis enfin sur "Forget your password ?" (Mot de passe oublié). Vérifier votre filtre de mail entrant et votre boîte spam ou messages indésirables

Nouveau

## 2. Créer des clients et affecter des exploitations

La notion de clients apparaît dans cette mise à jour de mars 2021.

Un client, qui peut être considéré comme l'exploitant, doit être créé avant de créer des exploitations. Le client se caractérise par un nom, un prénom ainsi qu'un Email obligatoire. Il est possible de créer une ou plusieurs exploitations pour un client.

A la création du client, un Email est envoyé sur celui renseigné afin d'informer que les données personnelles du client sont utilisées dans Atfarm.

Si des exploitations avaient été créés auparavant, celles-ci doivent être rattachées à leur(s) client(s).

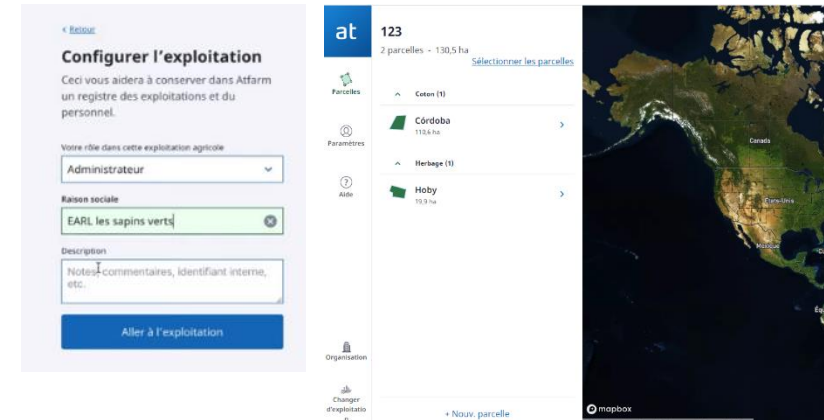
# Utilisation du site Web : www.at.farm

## 2. Créer une exploitation puis se connecter à une exploitation / Parcelle

**Afin d'ajouter une exploitation**, il faut d'abord choisir un client. Puis ensuite cliquer sur ajouter une nouvelle exploitation. Ensuite, la raison sociale dans la 2eme fenêtre. .

Si le client de l'exploitation n'existe déjà pas, il est nécessaire de le créer.

**Afin de revenir dans le panneau d'administration depuis une exploitation**, il suffit de cliquer sur « Changer d'exploitation ».



## 3. Inviter des utilisateurs sur l'exploitation

**Pour inviter l'agriculteur sur son exploitation**, une fois dans l'exploitation, aller sous paramètre, puis sous : Paramètres > Utilisateurs > Ajouter un utilisateur,

Il est possible d'indiquer les nom&prénom, Email de l'agriculteur. Après avoir indiqué ces informations et avoir cliqué sur « Envoyer une invitation », l'agriculteur va recevoir sur l'Email renseigné un Email l'invitant à se connecter à son exploitation.

A partir de là, en cliquant depuis se mail il sera automatiquement redirigé vers le site et pourra se connecter sur l'exploitation.

### Inviter un nouveau membre dans l'exploitation

Vous pouvez inviter plusieurs membres dans votre exploitation. L'invitation sera envoyée aux adresses e-mail indiquées.

Utiliser la clé [tab] pour ajot

Envoyer des invitations

Fermer

# Utilisation du site Web Atfarm

## 4. Ajouter des parcelles à une exploitation

Il est d'abord nécessaire d'être dans l'environnement de l'exploitation, afin de démarrer l'édition d'un conseil et réaliser l'étape préalable qui est la création de parcelles.

En cliquant sur « ajouter une parcelle », la page de création d'une parcelle apparaît. Ici vous pouvez choisir soit de créer une parcelle en détourant le champ, soit de créer sans détourage. La fonctionnalité détourage n'est pas forcément disponible à l'écran, il est nécessaire d'utiliser la barre de navigation latérale afin de descendre et voir le bouton « Sauter l'étape détourage ».

Pour créer une parcelle en la détourant, il suffit de cliquer à l'écran pour faire le détourage puis de finir en cliquant de nouveau sur le premier point.

En cliquant sur parcelle puis sur nouvelle parcelle, deux options s'offrent à vous :

- Soit, vous créez manuellement la parcelle (avec ou sans détourage),
- Soit, vous importez les parcelles depuis un fichier shapefile (.shp) depuis Télépac.

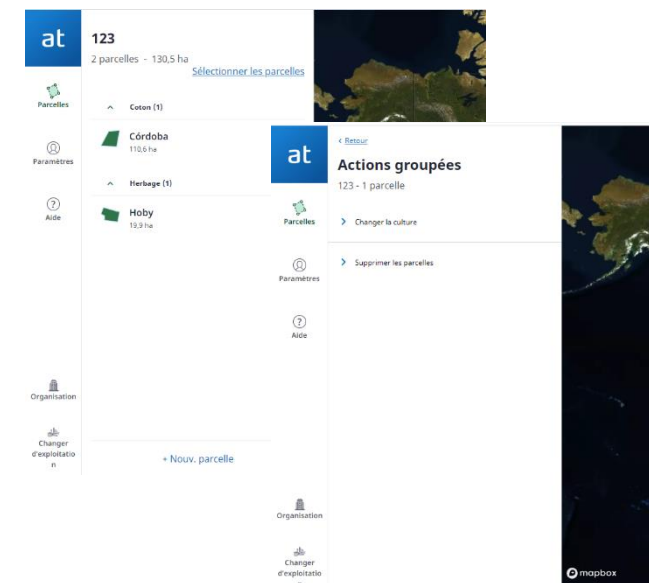
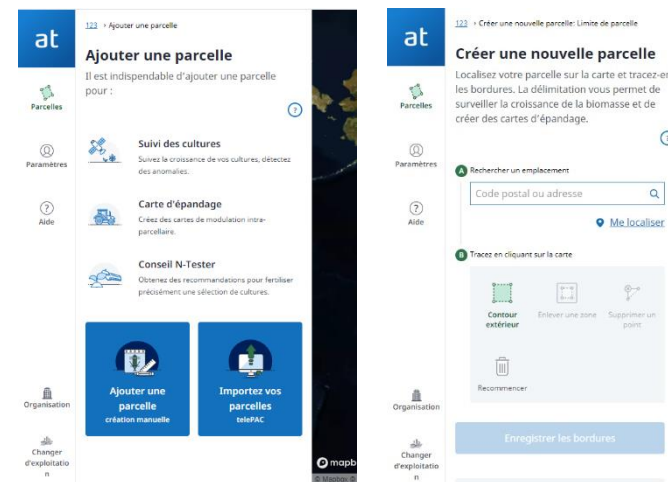
## 5. Modifier les parcelles d'une exploitation

Pour modifier une parcelle, il faut cliquer sur « parcelles » dans le menu de gauche. Si des parcelles sont déjà créées pour l'exploitation, elles apparaîtront dans la liste du bandeau qui apparaît.

Si vous souhaitez supprimer une ou plusieurs parcelles ou changer la culture sur une ou plusieurs parcelles, il faut d'abord cliquer sur sélectionner les parcelles puis cliquer dans les cases à cocher des parcelles considérées.

Vous pouvez alors cliquer sur gérer les parcelles. Vous pouvez ensuite choisir de supprimer les parcelles ou changer la culture. Le bouton annuler permet d'annuler la procédure entamée.

Si une parcelle est supprimée alors que des conseils ont été réalisés sur cette dernière, les conseils ne sont pas supprimés mais ne deviennent plus accessibles dans le site.

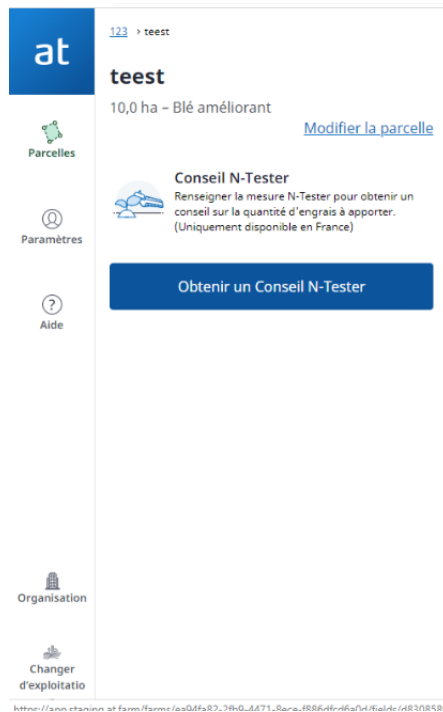


# Utilisation du site Web Atfarm pour éditer conseil N-Tester

## 6. Créer un conseil N-Tester

Pour accéder à l'étape de création d'un conseil N-Tester, il est nécessaire de choisir une parcelle déjà créée. Un conseil N-Tester peut aussi être créé dans la continuité de la création d'une parcelle.

- Après avoir cliqué sur la parcelle, le bouton « obtenir un conseil N-Tester » apparaît.
- Après avoir cliqué sur le bouton, le formulaire d'édition du conseil apparaît.
- **Une fois le conseil édité**, il est possible de le télécharger ou de l'envoyer par mail.



at 123 > teest

**teest**  
10,0 ha – Blé améliorant [Modifier la parcelle](#)

Parcelles

Paramètres

Aide

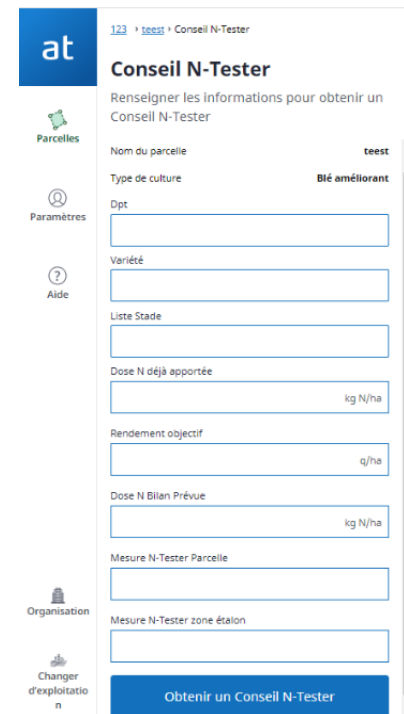
Organisation

Changer d'exploitation

**Conseil N-Tester**  
Renseigner la mesure N-Tester pour obtenir un conseil sur la quantité d'engrais à apporter. (Uniquement disponible en France)

Obtenir un Conseil N-Tester

[https://www.etaninn.atfarm/farme/aa06fa37\\_79b0\\_4a71\\_8aaa\\_488646e463a74/f/ialde/48318480](https://www.etaninn.atfarm/farme/aa06fa37_79b0_4a71_8aaa_488646e463a74/f/ialde/48318480)



at 123 > teest > Conseil N-Tester

**Conseil N-Tester**  
Renseigner les informations pour obtenir un Conseil N-Tester

Parcelles

Paramètres

Aide

Organisation

Changer d'exploitation

Nom du parcelle **teest**

Type de culture **Blé améliorant**

Dpt

Variété

Liste Stade

Dose N déjà apportée  kg N/ha

Rendement objectif  q/ha

Dose N Bilan Prévue  kg N/ha

Mesure N-Tester Parcelle

Mesure N-Tester zone étalon

Obtenir un Conseil N-Tester

## 7. Créer une carte de modulation

### Indication de la dose moyenne et valeurs seuils

Il s'agit de la dose moyenne conseillée à la parcelle, provenant d'un conseil PPF ou N-Tester. C'est la dose qui va être modulée à l'intérieur de la parcelle dans les valeurs seuils minimales et maximales définis par défaut.

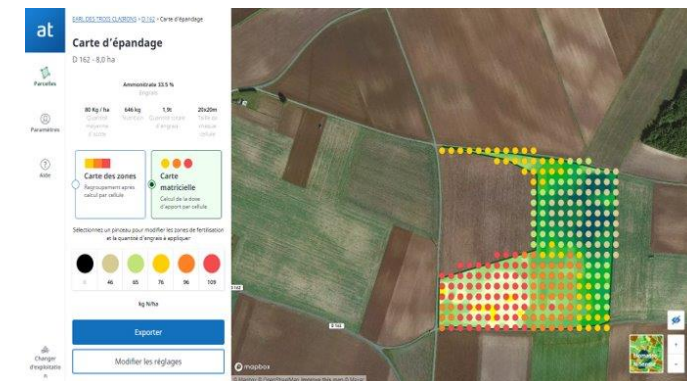
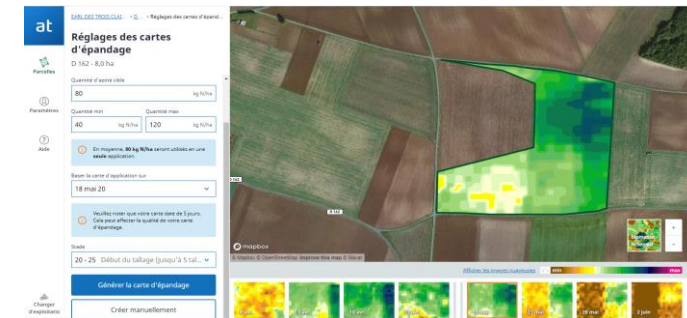
### Choix du stade et stratégie de modulation

En fonction du stade retenu pour la création des cartes, nous avons la possibilité ou non de choisir les modalités de création de la carte (détail ci-dessous) :

- **Nivellement** : plus d'azote sur les zones à faible biomasse,
  - **Teneur en protéine** : plus d'azote sur les zones à biomasse élevé,
- 1) Uniquement nivellement jusqu'au stades 35-36 : élongation de la tige principale
  - 2) Protéine ou nivellement, pour les stades 37 : DFE à 51 : gonflement de l'épi,
- A partir du stade « Floraison » : exclusivement protéine

### Choix du type de carte avant export

Après avoir cliqué sur export, il reste à choisir d'envoyer la carte vers l'application mobile ou de l'exporter vers un fichier adapté à l'outil d'épandage (Ixo, shp, ...).



# Utilisation de l'application mobile pour le N-TesterBT



## Etape 1 : se connecter à l'application

Après avoir installé l'application, vous pouvez l'ouvrir et arrivez ensuite sur la page de droite. Cliquez ensuite sur s'identifier.

Renseigner vos codes utilisateur (Email et mot de passe). Ce sont les mêmes que ceux que vous utilisez pour le site Atfarm.

## Etape 2 : créer ou sélectionner exploitation et parcelle

Une fois connecté, vous arrivez sur la page des parcelles pour une exploitation. Depuis cette page vous pouvez consulter les parcelles déjà créés (soit depuis le site ou l'application) ainsi qu'en créer de nouvelles.

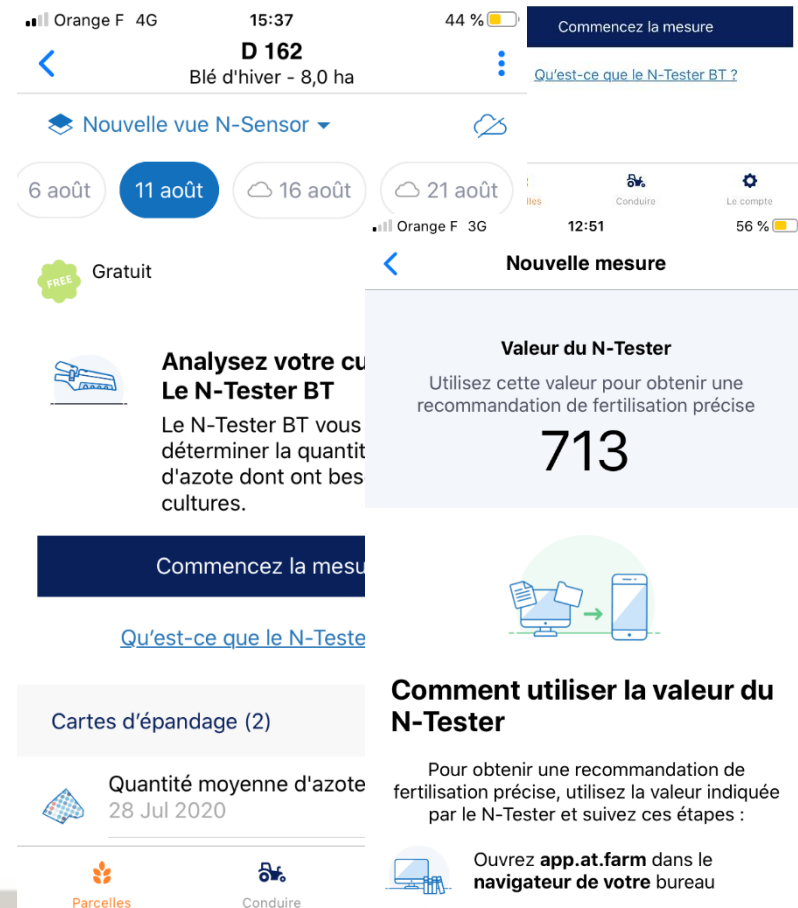
En cliquant sur la flèche à côté du nom de l'exploitation, vous pouvez accéder à la liste des exploitations. En cliquant sur le bouton « + » vous allez créer une exploitation ou une parcelle.

## Etape 3 : créer une mesure N-Tester

Depuis une parcelle détournée ou non, il est possible de créer un conseil N-Tester.

Au moment de faire vos mesures, assurez vous que l'application Atfarm est ouverte sur cette page et que le N-Tester BT soit à une proximité suffisante afin que la communication par Bluetooth fonctionne.

Une fois la pince appareillée et étalonnée, la série de 30 mesures peut démarrer.



**Analysez votre culture avec Le N-Tester BT**  
Le N-Tester BT vous aide à déterminer la quantité précise d'azote dont ont besoin vos cultures.

Commencez la mesure

[Qu'est-ce que le N-Tester BT ?](#)

Gratuit



**Analysez votre culture avec Le N-Tester BT**

Le N-Tester BT vous aide à déterminer la quantité précise d'azote dont ont besoin vos cultures.

Commencez la mesure

[Qu'est-ce que le N-Tester BT ?](#)

Cartes d'épandage (2)

Quantité moyenne d'azote  
28 Jul 2020

Parcelles

Conduire

**Valeur du N-Tester**  
Utilisez cette valeur pour obtenir une recommandation de fertilisation précise

713



### Comment utiliser la valeur du N-Tester

Pour obtenir une recommandation de fertilisation précise, utilisez la valeur indiquée par le N-Tester et suivez ces étapes :

Ouvrez **app.at.farm** dans le navigateur de votre bureau

Enregistrez-vous ou connectez-vous, et allez sur la parcelle qui requiert une recommandation.

Commencez une analyse avec le N-Tester BT



# Utilisation de l'application mobile pour la modulation

## Etape 1 : lancer l'application et s'identifier

Après avoir installé l'application, vous pouvez l'ouvrir et arrivez ensuite sur la page de droite. Cliquez ensuite sur s'identifier.

Renseigner vos codes utilisateur (Email et mot de passe). Ce sont les mêmes que ceux que vous utilisez pour le site Atfarm.

## Etape 2 : créer ou sélectionner exploitation et parcelle

Une fois connecté, vous arrivez sur la page des parcelles pour une exploitation. Depuis cette page vous pouvez consulter les parcelles déjà créées (soit depuis le site ou l'application) ainsi qu'en créer de nouvelles.

En cliquant sur la flèche à côté du nom de l'exploitation, vous pouvez accéder à la liste des exploitations. En cliquant sur le bouton « + » vous allez créer une exploitation ou une parcelle.

## Etape 3 : créer une carte de modulation

Depuis une parcelle détournée, il est possible de créer une carte de modulation par zone ou pixel.

## Etape 6 : utiliser l'application pour moduler

La carte peut être utilisée dans l'application pour moduler. L'utilisateur va choisir son mode de gestion puis va ensuite être localisé sur la carte afin d'être positionné au champ sur la carte.

Une carte créée sous le Pc peut être aussi récupéré dans l'application mobile sous conduire.

Orange F 4G 16:50 38 %

Chemin Des Gressets

Engrais ? % d'azote dans l'engrais

Ammonitrate 33.5 kg N / 100 kg

Quantité d'azote cible ?

50 kg N/ha

Quantité min ?

25 kg N/ha

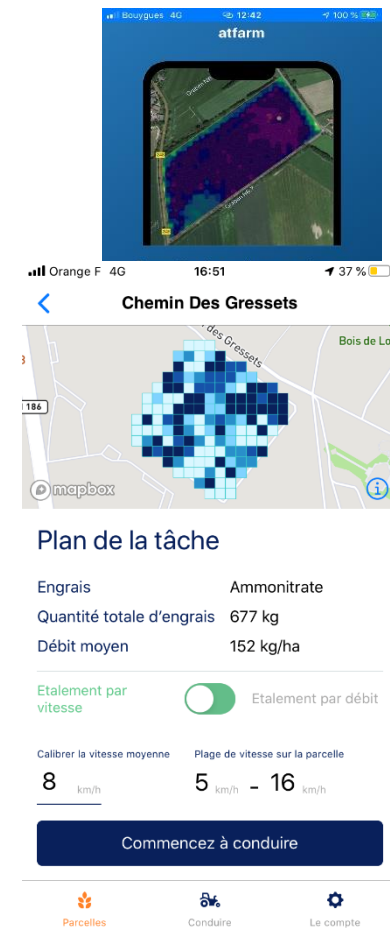
Quantité max ?

75 kg N/ha

Stade ?

37 - 51 Dernière feuille jusqu'au début...

Continuer vers stratégie d'épandage



# Utilisation de l'application mobile pour l'analyse photo de l'azote

## Etape 1 : lancer l'application et s'identifier

Après avoir installé l'application, vous pouvez l'ouvrir et arrivez ensuite sur la page de droite. Cliquez ensuite sur s'identifier.

Renseigner vos codes utilisateur (Email et mot de passe). Ce sont les mêmes que ceux que vous utilisez pour le site Atfarm.

## Etape 2 : créer ou sélectionner exploitation et parcelle

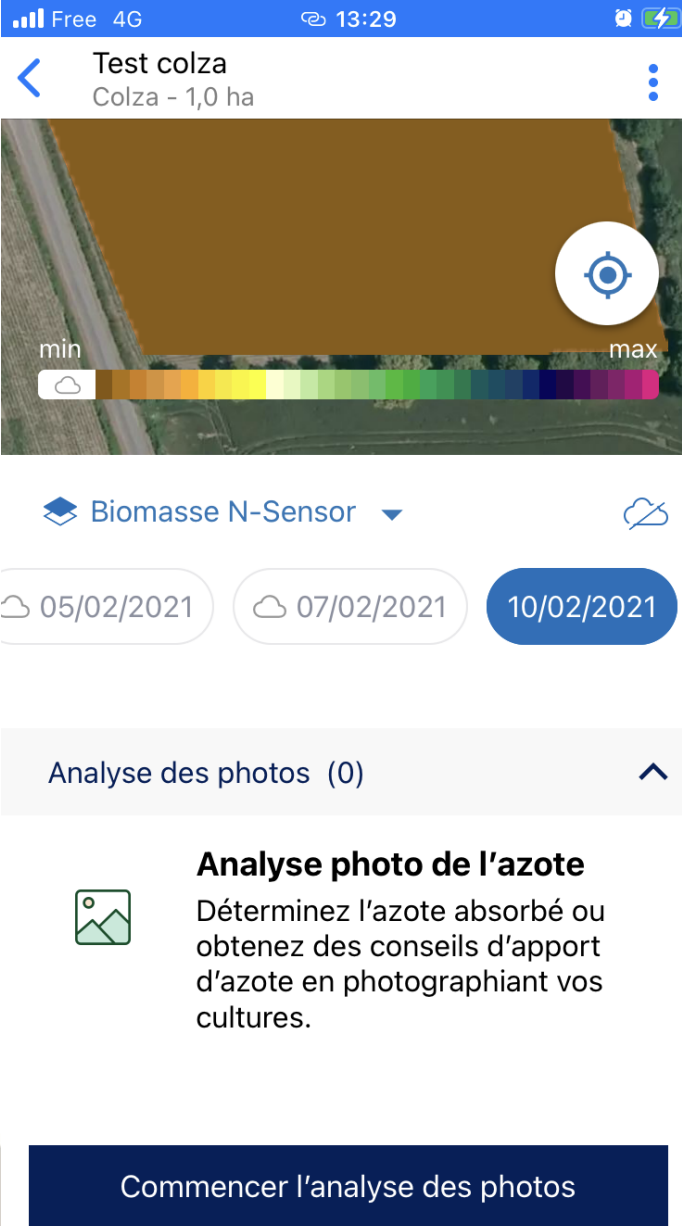
Une fois connecté, vous arrivez sur la page des parcelles pour une exploitation. Depuis cette page vous pouvez consulter les parcelles déjà créés (soit depuis le site ou l'application) ainsi qu'en créer de nouvelles.

En cliquant sur la flèche à côté du nom de l'exploitation, vous pouvez accéder à la liste des exploitations. En cliquant sur le bouton « + » vous allez créer une exploitation ou une parcelle.

## Etape 3 : prise de photo et évaluation

Après avoir cliqué sur commencer l'analyse des photos, vous pourrez indiquer différentes informations avant de commencer à prendre des photos.

Après avoir pris et validé les photos, une évaluation de votre culture vous sera faite.



The screenshot shows the mobile application interface. At the top, the status bar displays 'Free 4G' and '13:29'. The app header shows a back arrow, the text 'Test colza' and 'Colza - 1,0 ha', and a menu icon. Below the header is a satellite image of a field with a color scale overlay ranging from 'min' (light) to 'max' (dark). A location pin icon is visible on the right side of the image. Below the image, there is a dropdown menu labeled 'Biomasse N-Sensor' and a cloud icon. Three date buttons are shown: '05/02/2021', '07/02/2021', and '10/02/2021'. A section titled 'Analyse des photos (0)' with an upward arrow is visible. Below this, there is a card for 'Analyse photo de l'azote' with a photo icon and the text: 'Déterminez l'azote absorbé ou obtenez des conseils d'apport d'azote en photographiant vos cultures.' At the bottom, a dark blue button reads 'Commencer l'analyse des photos'.



# Questions - réponses

**Peut-on supprimer une exploitation ?**

Non, il est alors conseillé de renommer l'exploitation en 'Archive' par exemple.

**Peut-on fusionner deux exploitations ?**

Non, il est alors nécessaire de renommer la première par exemple en 'Archive' et de re-créeer les parcelles dans la seconde.

**Peut-on modifier des comptes utilisateurs ?**

Non, il est nécessaire de contacter le support Yara pour cela.